



I. Objectifs d'une politique de relations internationales

La politique de relations internationales dans un établissement d'enseignement supérieur comme l'Enssat doit se définir en tenant compte des trois objectifs suivants :

1. permettre aux élève-ingénieurs d'acquérir une expérience dans un contexte international par une mobilité à l'étranger, sous forme d'un semestre d'étude dans une université partenaire ou sous forme d'un stage dans une entreprise ou laboratoire situé à l'étranger. Cet objectif répond à la fois à une demande institutionnelle forte (CTI) mais également de plus en plus à un souhait des étudiants recrutés qui pour une part d'entre eux en augmentation régulière a un projet de mobilité dès son arrivée à l'Enssat.

2. accueillir des étudiants étrangers soit dans le cadre d'un recrutement pour suivre l'ensemble de la formation ingénieur Enssat et être diplômé, soit dans le cadre d'un échange pour un semestre ou une année comme prévu par les mesures de réciprocité des coopérations internationales pour la mobilité étudiante. Cet accueil d'étudiants étrangers d'origine géographique variée doit permettre à tous nos élève-ingénieurs d'être au contact durant les 3 années de leur formation de cultures, langues, modes de pensées, etc. très diverses.

3. participer au rayonnement de l'École. D'une part, la participation à des projets internationaux emblématiques assoit la présence de l'École sur la scène nationale et internationale et doit être valorisée au niveau de la communication. C'est le cas actuellement avec la participation de l'Enssat, à travers l'Université de Rennes 1, au consortium national visant à accompagner la création de l'Université des Sciences et de Technologie de Hanoi (USTH) en participant directement à l'offre de formation de niveau master. D'autre part, l'activité de l'École sur le plan international est un critère de plus en plus pris en considération dans les différents classements des écoles d'ingénieurs françaises, dans différentes enquêtes et dans certaines évaluations et nous nous devons d'en tenir compte.

II. La mobilité internationale dans le cadre de la formation à l'Enssat

Dans le cadre de la formation d'ingénieur à l'Enssat un séjour à l'étranger d'une durée minimale de 3 semaines est actuellement imposé. Cette obligation vise à répondre aux exigences de la CTI et ne s'applique qu'à des étudiants ayant effectué l'ensemble de leur formation secondaire en France. Dans beaucoup d'écoles cette durée est de 3 mois voire 6 mois. Bien entendu les étudiants de l'Enssat sont incités à aller au delà de cette durée minimale.

La mobilité internationale peut prendre la forme :

1. d'un court séjour en fin de 1A ou 2A visant notamment à valider les 3 semaines de séjour à l'étranger : école d'été thématique dans une université, école de langues, stage ou travail d'été, projet humanitaire, ...

2. Une année de césure pour un stage de longue durée à l'étranger : il existe un dispositif spécifique d'accompagnement à l'URI doublé d'un diplôme universitaire. Un étudiant de l'Enssat va en bénéficier pour un stage en optronique à Auckland en NZ et un autre a eu un tel projet pour un stage d'un an au Japon dans le cadre du programme européen Vulcanus.

3. d'un semestre de cours à l'étranger en 3A uniquement actuellement (voir détail des possibilités ci dessous)

4. d'un stage de fin d'études à l'étranger

Les étudiants effectuant une mobilité à l'étranger pour études ou pour stage (d'une durée minimale de 3 mois) peuvent prétendre à une aide financière (Erasmus, CROUS, Région Bretagne).

Les dispositifs pour une mobilité académique :

- L'Enssat de par son appartenance à l'URI permet la mobilité de ses étudiants à des conditions avantageuses dans le cadre du programme d'échange de la CREPUQ pour le Québec (une dizaine d'universités au Québec) et programme ISEP pour les USA (une centaine d'universités au USA). Seules une petite dizaine d'universités françaises font partie du programme ISEP.

- L'Enssat dispose de contrats de mobilité Erasmus :

ALLEMAGNE

-> Friedrich Schiller Universitat Jena

-> Fachhochschule Rosenheim

BELGIQUE

-> Université Libre de Bruxelles

-> UCL Université catholique de Louvain; Faculté des Sciences Appliquées

DANEMARK -> Roskilde Universitetscenter

ESPAGNE

-> Universitat Politècnica de Catalunya; Escola Tècnica Superior d'Enginyeria de Telecomunicació de Barcelona

-> Universitat Jaume I

-> Universidad Politecnica de Madrid

FINLANDE -> Tampere University of Technology

ITALIE -> Università Degli Studi Di Trento

LETTONIE -> Riga Technical University

PORTUGAL -> Universidade de Lisboa

ROUMANIE

-> Politehnica University of Timisoara

L'Université de Rennes 1 dispose d'accords internationaux pluridisciplinaires pour la mobilité étudiante avec des universités partenaires de renom. En sciences de l'ingénieur, il s'agit de :

- Institut des Sciences de Bangalore ⁽¹⁾ (Inde)
- Tokyo Institute of Technology ⁽¹⁾, Université de Tohoku, Sendai (Japon)
- Université Nationale de Taiwan (Taiwan)
- Universidad de Guadalajara (Mexique)
- Universidad de Buenos-Aires (Argentine)
- Universidad Fédérale de Minas Gerais, Universidad Fédérale de Rio Grande do Sul (Porto Alegre), Universidad de Sao Paulo, Université d'Etat de Rio de Janeiro (Brésil)
- Pontificia Universidad Católica de Valparaiso (Chili)

- L'Enssat dispose de partenariats propres avec des universités hors Europe :

- Université Laval à Québec, Canada
- Université du Québec en Outaouais (UQO), Ottawa-Gatineau, Canada
- Post and Telecom Institute of Technology (PTIT), Hanoi, Vietnam
- Université des Sciences et Techniques de Hanoi ⁽¹⁾, Vietnam
- Universidade Tecnológica Federal do Paraná, Curitiba ⁽²⁾, Brésil

Remarques :

- 1. Pas d'accord Erasmus avec le Royaume-Uni qui ne participe plus vraiment au programme Erasmus.
- 2. Pas de double diplôme mais possibilité de bi-diplomation (par ex. pour le master de photonique de Barcelone). La CTI impose au minimum 1 semestre d'études supplémentaire (mais recommande 1 an de plus) pour une formation en double diplôme. La bi-diplomation est plus souple mais il faut respecter les contraintes de chacun des diplômes visés et implique un surcoût financier. Des double-diplômes sont à l'étude.

3. L'Enssat : une école ouverte sur l'international

L'Enssat a vocation à accueillir des étudiants d'origine géographique très variée (par voie de concours, étudiants d'échange, des masters ou étudiants en thèse) ce qui en fait un lieu très propice à l'ouverture internationale et aux échanges culturels et linguistiques. Le recensement effectué pour la dernière enquête CGE (2010) indiquait la présence de 88 étudiants étrangers à l'Enssat originaires de 29 pays différents : Algérie, Arabie Saoudite, Bénin, Cameroun, Canada, Rép. Centrafricaine, Chine, Comores, Haïti, Inde, Iran, Irlande, Liban, Madagascar, Malaisie, Maroc, île Maurice, Mexique, Pakistan, Pérou, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni, Sénégal, Syrie, Tunisie, Ukraine, Venezuela, Vietnam.

La réputation internationale des laboratoires de recherche de l'Enssat assure également à la fois la présence permanente de chercheurs et d'enseignants-chercheurs étrangers et la présence régulière de chercheurs et d'enseignants-chercheurs étrangers pour des séjours de recherche de plus ou moins longue durée. Ces enseignants-chercheurs étrangers sont amenés à effectuer des conférences à l'Enssat accessibles pour la plupart aux élèves-ingénieurs. Cette présence offre des opportunités aux élèves-ingénieurs pour effectuer des séjours à l'étranger (stage ou études).

+ D'INFOS

Service relations internationales de l'Enssat

6, rue de Kerampont - CS 80518
22305 Lannion Cedex

Courriel

secretariat.relations-internationales@enssat.fr

Tél. +33 (0)2 96 46 91 36

Site internet de l'École

<http://www.enssat.fr>

Site internet des admissibles

<http://www.enssat.fr/mobile>

(1) Mobilité étudiante de l'Enssat ces 2 dernières années

(2) Curitiba est la ville où est implanté Renault au Brésil et c'est une ville ayant une activité économique importante dans le secteur des télécoms.



www.enssat.fr